

Il y a quelques instants, j'ai écouté ce que je ne peux appeler qu'un réquisitoire à saveur partisane lancé par le député de Kingston et les Iles, Mlle MacDonald, contre l'autorité acquise depuis des années par le premier ministre, M. Trudeau, dans les questions Nord-Sud. Je crois que ces critiques ne seraient pas prises au sérieux à l'étranger. Lors de conférences des pays du Commonwealth ainsi qu'à l'occasion du discours prononcé à "Mansion House" et qui est considéré dans le monde entier comme un remarquable énoncé des responsabilités des pays du Nord pour ce qui est du développement des pays du tiers monde et de l'application de la politique la plus favorable à ces pays, le monde a reconnu le leadership du premier ministre dans ce domaine.

Etant donné le temps dont je dispose, je vais garder pour le débat de demain mes observations détaillées sur le problème Nord-Sud ainsi que sur le rapport Breau. Pour le moment, je signalerai seulement que le thème de la justice sociale transparaît clairement dans la politique étrangère du Canada sur toutes les questions touchant aux droits de la personne. Les droits individuels sont le fondement de notre système politique. Il est donc essentiel que la promotion des droits de la personne soit au coeur même de notre politique étrangère.

Nous cherchons, en général, à tenir le plus possible le tiers monde à l'écart des confrontations Est-Ouest; autrement dit, à traiter les pays du tiers monde selon leur mérite propre. Evidemment, lorsqu'un pays en voie de développement adopte une politique extérieure qui menace carrément l'indépendance d'autres pays, notre politique consiste à interrompre les relations d'aide et à restreindre les relations économiques aux produits non stratégiques. Toutefois, pour des pays comme l'Angola, notre politique est de maintenir les relations et d'éviter les mesures punitives.

Puis-je dire enfin que je crois important que les Canadiens se rendent compte que la politique extérieure n'a rien de secret ni d'ésotérique. Elle est le reflet international de ce que sont les Canadiens et de ce qu'ils chérissent. Bien exposée, elle peut être comprise par tous les Canadiens. Je tiens à dire que c'est un de mes objectifs personnels de faire en sorte que notre politique extérieure soit généralement comprise de la population. Si l'on peut arriver à convaincre les Canadiens de participer à l'élaboration ou à l'application de notre politique extérieure, ce sera encore mieux. L'homme d'affaires qui stimule notre commerce à l'étranger, ainsi que l'administrateur et le travailleur qui passent une partie de leur vie à aider les pauvres des pays en voie de développement, contribuent à notre politique extérieure au même titre que les vétérans surchargés de travail et trop souvent oubliés de notre service extérieur.